



Procès-verbal

Assemblée Générale ordinaire du vendredi 6 novembre 2020

Exercice arrêté au 30 septembre 2020 du Comité de Vendée de tir à l'arc en Visio-conférence

Clubs présents ou représentés : Archer Club Aizenay, Archers Challandais, Archers Chantonnaisiens, Grosbreuil, La Châtaigneraie, Les Garna'Archers, La Rabatelière, Archers Richelieu, Les Sables d'Olonne, Archers de la Digue, Cie Archers Saint Georges, Archers de Saint Gilles et Archers du Haut Bocage,

Clubs excusés : Archers de la Chouannerie (problème de connexion),

Clubs absents : Barbâtre, Archers Saint Aubinois, Tir à l'Arc Fontenaisien, Archers du Marais, Amicale Beignon-Basset, Archers Montois.

Invité : Hervé Matras représentant le Comité Régional de Tir à l'arc

J.P. Guignard, Président du CDOS, n'ayant pas pu se connecter totalement en visio-conférence, sera seulement en audio et assurera la confidentialité et régularité des votes.

L'assemblée est présidée par Pascal Lapkine en qualité de Président.
Chantal Mora-Tâche, Secrétaire Générale, est secrétaire de séance.

L'ensemble des membres étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer. (59 voix sur 75)

Ordre du jour :

- I Allocution de bienvenue de Pascal Lapkine
- II Lecture du PV de la précédente A.G. et vote,
- III Rapport moral et vote,
- IV Rapport d'arbitrage, approbation du responsable Arbitres 85
- V Rapport des différentes commissions,
- VI Rapport financier et vote,
- VII Élection du représentant des clubs de Vendée à l'AG de la FFTA pour 2021
- VIII Election du Conseil d'Administration et de la présidence pour la nouvelle olympiade,
- IX Questions diverses,
- X Clôture de l'assemblée générale par le Président.

Ouverture de séance : 20h15

I Allocution de bienvenue de Pascal Lapkine : (annexe 0)

Pascal présente ses vœux, remercie les clubs de leur présence.

II Lecture du PV de la précédente A.G. et vote :

Chantal présente le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de janvier 2020.

Adopté à l'unanimité.

III Rapport moral et vote : (annexe 1)

Pascal présente le rapport moral du 1er janvier au 30 septembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

IV Rapport d'arbitrage : (annexe 2)

Pascal remercie et félicite Gaël pour son travail et sa reconduction au poste de coordinateur des arbitres Vendéens.

Gaël présente son rapport d'arbitrage, puis fait un bref résumé sur le site et le matériel mutualisé.

Les clubs doivent penser à envoyer articles de journaux, photos et plus pour que le site soit vivant.

Bien envoyer le PV en cas de changement de bureau avec les coordonnées des nouveaux dirigeants, merci de passer par le secrétariat.

V Rapport de la commission sportive : (annexe 3)

En raison de l'absence de Catherine Bichard, (excusée pour problème de connexion), le rapport a été envoyé aux présidents de clubs. La Covid 19 a mis à mal les actions qui étaient engagées, mais dès que cela sera possible, les actions reprendront.

Rappel sur le challenge inter club (Didier Echardour prépare un trophée en bois), et le trophée des mixtes.

VI Rapport financier : (annexe 4)

Stéphanie présente les comptes 2020 du Comité, comptes amputés du dernier trimestre d'où le déficit.

Le président de séance explique qu'il y a une baisse significative de licenciés(es), la raison est due à la Covid 19.

Le rapport des vérificateurs sera rendu lors des comptes arrêtés pour l'année complète (au 31 décembre 2020) fin janvier 2021. Les nouveaux vérificateurs seront nommés à ce moment-là et le budget prévisionnel sera présenté également à ce moment-là.

Adopté à l'unanimité

VII Élection du représentant des clubs de Vendée à l'AG de la FFTA pour la saison à venir :

Alain Guilbert présente sa candidature. **Adopté à l'unanimité**

VIII Election du Conseil d'Administration et de la Présidence pour la nouvelle olympiade :

Philippe Lorteeuw de l'ancien bureau, ne se représente pas.

Isabelle Lacreuse présente sa candidature et explique sa motivation.

Liste des candidats :

Catherine Bichard

Chantal Mora-Tâche

Patrick Fontenelle

Gaël Raballand

Daniel Lacreuse

Stéphanie Vandebussche

Isabelle Lacreuse

Frédéric Willekens

Pascal Lapkine

Pour préserver l'anonymat des votes, ceux-ci sont reçus et comptabilisés par J.P. Guignard, Président du CDOS sur son adresse mail qui nous communique les résultats et envoi le tableau récapitulatif. (Annexe 5)

Les neufs candidats sont élus à l'unanimité.

J.P. Guignard remercie les clubs de leur participation.

Après délibération du bureau, Pascal Lapkine est reconduit dans son poste de Président pour l'olympiade 2020/2024 **à l'unanimité.**

Il remercie l'assemblée générale.

IX Questions diverses :

Peut-on envisager d'acheter des cibles mousse pour les tirs campagne et nature ?

Cela sera débattu lors des prochaines réunions du bureau et il demandé à l'assemblée de présenter des devis.

Hervé Matras rappelle la clôture des inscriptions TAE arrêtée au 17 novembre prochain.

Pascal nous informe que nous allons garder l'outil "Discord" pour les réunions en visio-conférence, outil gratuit.

X Clôture de l'assemblée générale par le Président.

Fin de séance à 21h15.

Le Président
Pascal Lapkine

La Secrétaire Générale
Chantal Mora-Tâche

